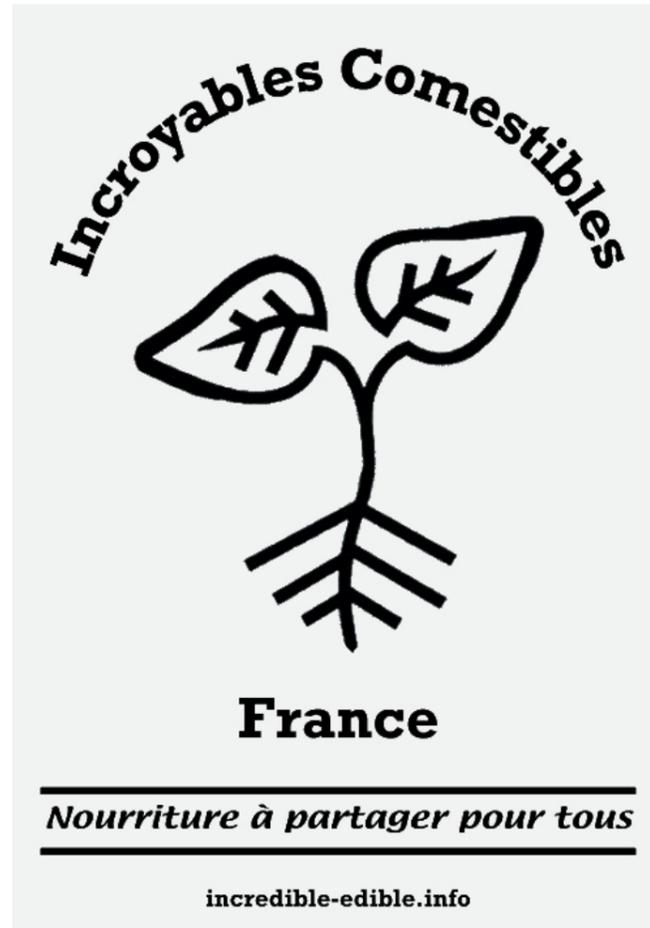


# I / LE COLLECTIF



## Les Incroyables Comestibles de la ville de Reims

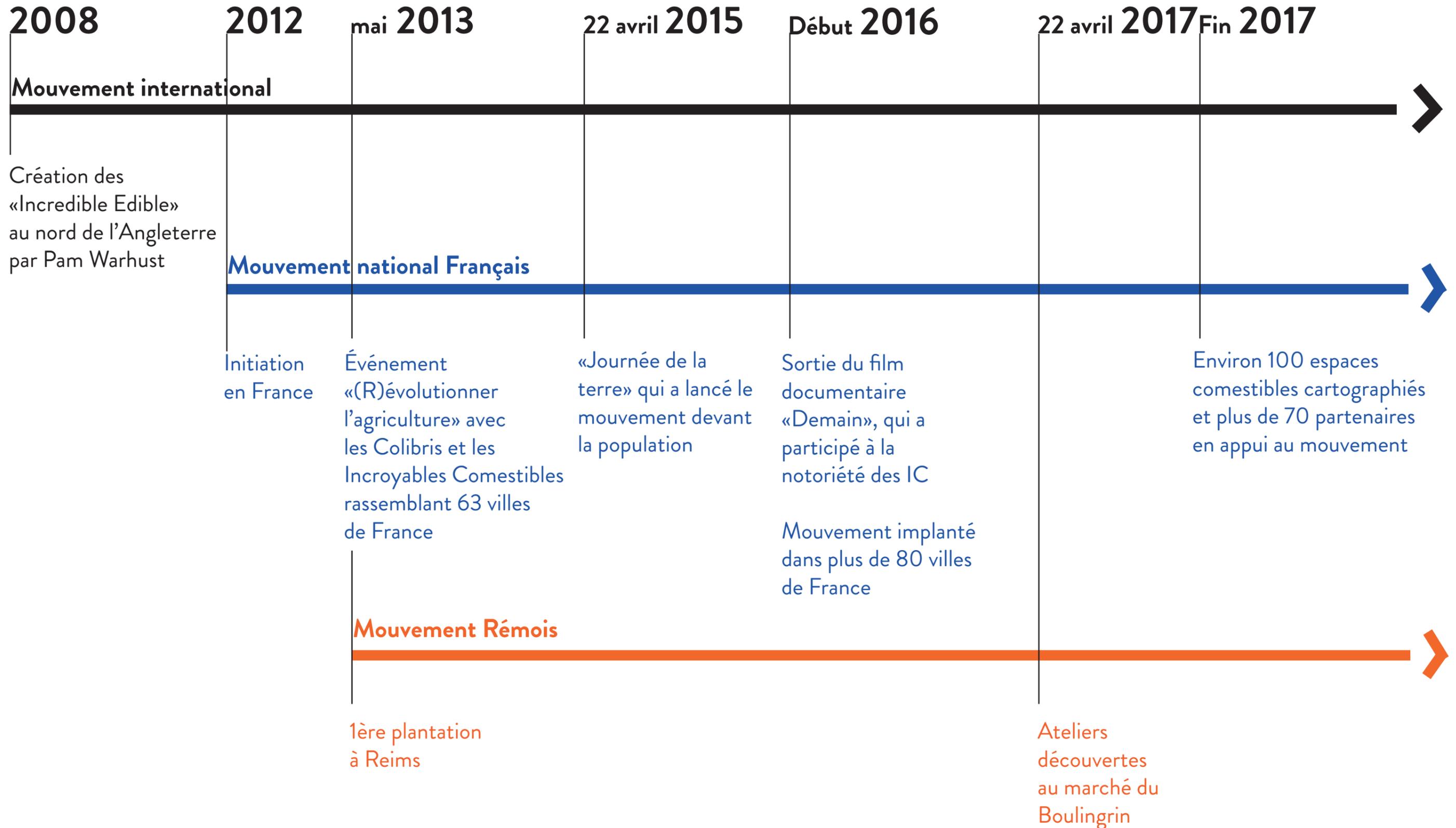
Ce collectif est une **démarche participative citoyenne et solidaire** issue d'un élan volontaire de don et de partage.

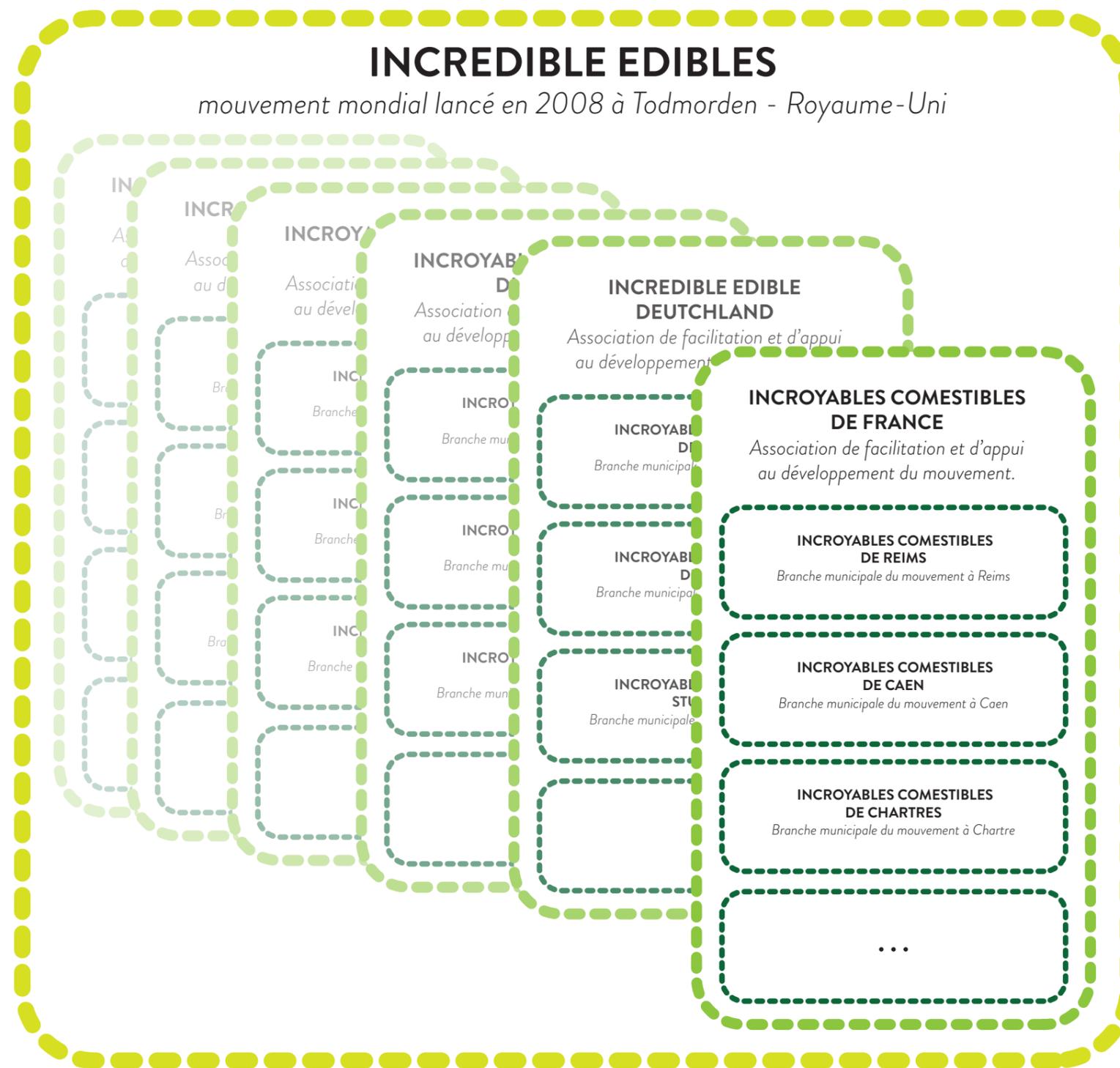
Date de la 1<sup>ère</sup> plantation à Reims : **4 mai 2013**

L'initiateur du collectif des IC à Reims : **Franck Degeye** et une **équipe volontaire**.

Leur action : **reconnecter les gens entre eux** et les reconnecter à la terre nourricière.

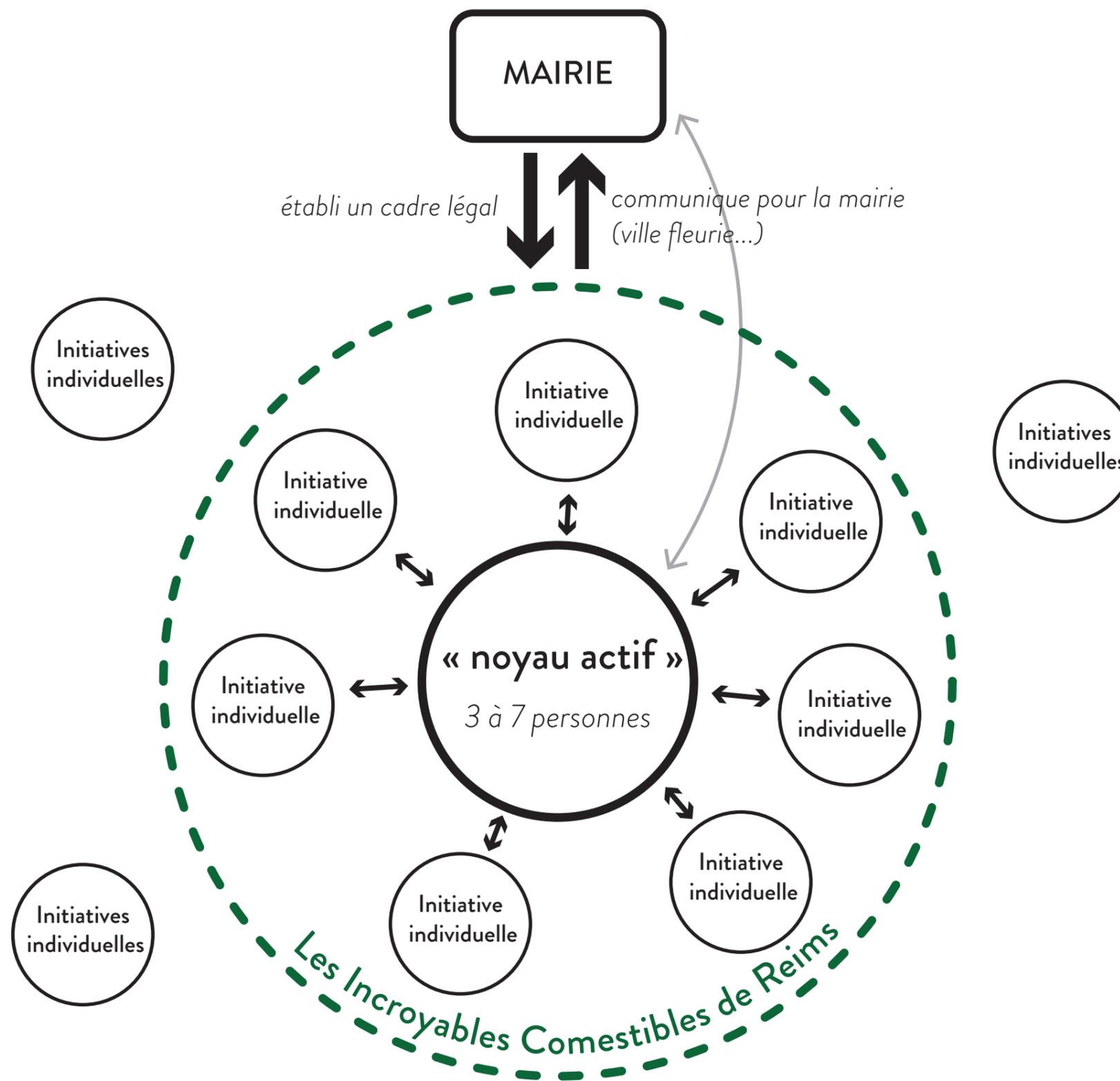
# I / LE COLLECTIF





Subdivision géographique du mouvement Incredible Edibles.

# I / LE COLLECTIF



Interactions entre les acteurs des Incroyables Comestibles de Reims



Implantation géographique des potagers IC dans la ville de Reims



## II / LES ENTRETIENS

### Synthèse et enjeux

#### I - IDENTIFICATION DE L'INITIATIVE

Les Incroyables Comestibles sont un collectif (souvent abrégé I.C.). Il s'agit de la francisation du britannique 'Incredible Edible' mouvement lancé en 2008 à Todmorden (nord-ouest de l'Angleterre). L'objectif initial de l'initiative est de créer un abondance gratuite de nourriture à partager pour tous. C'est mouvement participatif citoyen de bien commun – mondial, autonome, totalement apolitique (au sens partisan du terme) et non marchand. Les Incroyables Comestibles Reims est un collectif formé en 2013 à l'initiative de Franck. Ils sont la branche rémoise de ce mouvement mondial.

#### II - DONNÉES JURIDIQUES ET ORGANISATIONNELLES

Les IC Reims sont un collectif. Tous les membres sont des bénévoles et il n'y a ni chef, ni hiérarchie, ni responsable légal. Elle compte entre 3 et 7 personnes dite du « noyau actif » et environ 60 membres (données du groupe Facebook IC Reims). Les membres sont tous citoyens de la ville de Reims. Parmi les membres du « noyau actif », il y a deux retraités, une employée de bureau, une prof de yoga, un médecin généraliste. Leurs âges sont compris entre 30 et 70 ans. Certains ont une autre activité associative.

#### III - PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le collectif des IC Reims a été lancé par Franck en 2013. C'est lui qui a réalisé les démarches avec la mairie pour donner un cadre légal à l'installation des potagers urbains.

Le 'noyau actif' des IC de Reims remplit deux fonctions :

- Organiser des actions de communication en vue de faire connaître le mouvement.
- Aider les citoyens intéressés dans leur démarche en faisant le lien avec la mairie de Reims pour installer des potagers urbains.

#### IV - RESSOURCES

Dans le collectif, il n'y a pas d'argent qui circule. C'est un choix idéologique. Le collectif fonctionne sur le bénévolat, le don et le partage. Les boutures sont produites par qui veut, qui peut et qui sait. Les matériaux sont systématiquement récupérés (terreau, matériaux de construction, graines, etc.). Ce fonctionnement financier ne semble pas créer de problèmes car si un projet nécessite des fonds, il n'est pas envisagé par les IC Reims.

#### V - MODE DE GOUVERNANCE ET DE PARTICIPATION

Le « noyau actif » des IC Reims se réunit quand bon leur semble. Les réunions sont plus fréquentes au printemps et en été. Une pause hivernale est opérée de manière informelle. Les réunions durent moins d'une demi-journée et ont lieu chez un membre du « noyau actif ». Les motifs de réunions sont divers : Nouveau bac à installer, événement à organiser, décision de 'direction', membre souhaitant s'investir dans le « noyau actif ».

Les membres du « noyau actif » ont accès à la boîte mail et sont administrateurs du groupe Facebook. Les membres et leur nombre varie en fonction des années. Certains sont là depuis 2015 d'autres ne restent que quelques mois : le « noyau dur » est un champ mouvant. La tenue des réunions publiques est communiquée via Facebook et le « noyau dur » se mêle aux curieux et aux instances de gouvernances locales (maison de quartiers) sur la voie publique, autour d'un site.

#### VI - MISE EN OEUVRE DES ACTIVITÉS

Tout citoyen de la ville de Reims peut prendre contact avec les IC Reims pour obtenir des renseignements et une procédure à appliquer pour créer, installer et gérer son bac sur la voie publique. Les IC Reims se sont pas responsables des bacs. Le référent est celui qui en fait la demande. Ainsi, le « noyau dur » ne va pas décider d'installer un bac dont ils ne pourront pas s'occuper s'il est loin du domicile de l'initiateur ou de l'un des membres. En revanche, leur action de communication les autorise à intervenir ponctuellement sur un site. La plupart des membres du « noyau dur » ont des compétences en jardinage, organisation, ou construction. Certains entrent dans ce collectif pour ses vertus pédagogiques.

A titre d'exemple : au printemps 2018, les IC Reims ont fait une demande spéciale à la mairie : installer un potager dans parc public (parc Pozzo di Borgo) sur un parterre de fleurs abandonné. Un événement a été organisé début mai afin d'entretenir ce lieu, resté à l'abandon pendant l'hiver et ayant subi du vandalisme. Cet événement est un vecteur de communication.

#### VII - LIEN AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES

La mairie de Reims autorise l'installation de bacs sur la voie publique. En revanche, elle impose quelques règles :

- Faire une demande auprès de la mairie
- Une photographie du lieu, un plan précis et un visuel du bac.
- Une personne physique référente avec ses coordonnées dont la charge principale est l'entretien visuel (enlever les graffitis) et le retrait du bac en cas d'abandon.

Après dépôt et validation de ce dossier (dans la pratique, deux feuilles A4), la mairie délivre une autorisation. Puis le référent, avec l'aide des IC Reims s'il en fait la demande, procède à l'installation. Les IC de Reims sont un intermédiaire entre le GrandReims et ses habitants.

Dans la majorité des cas, la mairie accepte. Cependant, si le bac est incohérent avec le style architectural, nuit à la circulation ou prend une place dominante dans un espace, la demande peut être refusée.

#### VIII - TERRITOIRE ET TYPOLOGIE DE PARTENARIAT

L'action des IC Reims est urbaine et centrale. Les *Incredible Edibles* étant un mouvement international, leur action est analogue aux groupes IC d'autres villes. Cependant, il existe d'autres villes (souvent orientées politiquement à gauche), où le mouvement est institutionnalisé. Ces mairies prennent en charge la fabrication et l'installation de bacs standards sans toutefois s'occuper de leur entretien. C'est la cas des villes de Pantin (93) et de Paris (75). La mairie de Reims, orientée à droite, tolère les actions du mouvement mais n'y prend pas part, excepté pour des supports de communication (dépliants expliquant la procédure d'installation à suivre).

La mairie offre une part du compost produit par les collectivités territoriales aux IC Reims. À ce sujet, une certaine résistance s'est faite ressentie en 2018 à la suite d'une pénurie de compost. La mairie a donc installé une dizaine composteurs partagées dans le Grand Reims. Les IC Reims ont remarqué que les bacs IC fonctionnaient mieux à proximité de ces composteurs.

Les IC Reims connaissent et traitent parfois avec d'autres initiatives. Les bacs du site du square des cordeliers a été réalisé avec le groupe Scout et Guides de France Reims Cathédrale. Au parc Pozzo di Borgo, un membre de l'association du CaféGEM participe à la tenue du potager.

*Suite aux entretiens réalisés au mois de mai, nous avons pu établir un cahier des charges auxquels nos projets de design devront se plier pour être en cohérence avec l'idéologie du collectif.*

**1. Principe de Réplicabilité.** Le projet devra pouvoir être reproduit sans notre intervention.

—> *Edition de plans, notices ou instructions.*

—> *Les moyens de production doivent être ceux des membres collectif.*

**2. Principe d'Autonomie.** Le projet devra fonctionner sans notre intervention.

—> *Communication accrue.*

—> *Exclue les projets trop complexe.*

—> *Objets didactiques.*

**3. Principe de Gratuité.** Le projet devra être peu onéreux.

—> *Usage de matériaux de récupération, dons.*

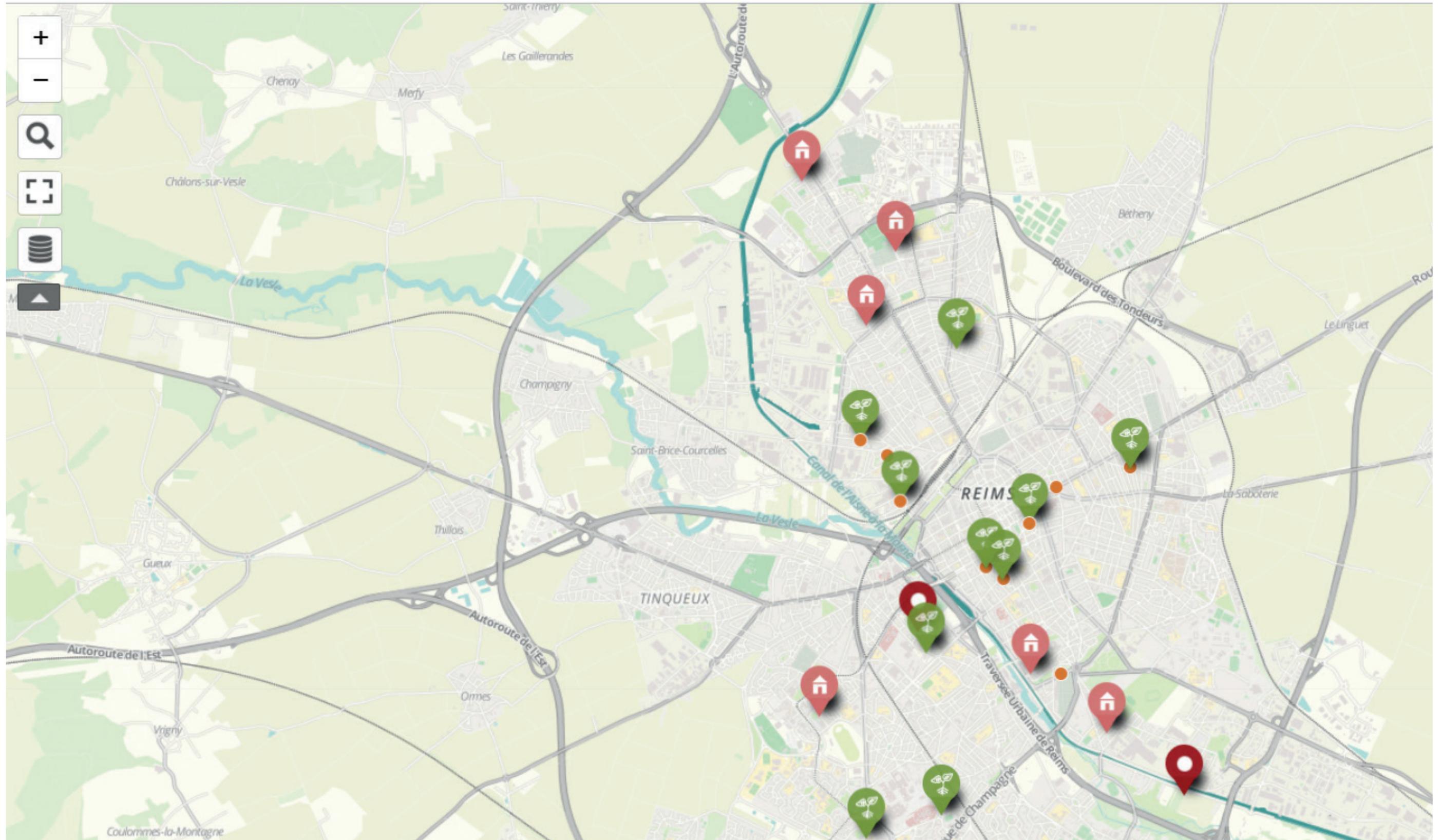
—> *Travail bénévole.*

**4. Principe de Résilience.** Le projet devra résister au vandalisme.

—> *Conception solide.*

—> *Dissuasion.*

## 1/ Cartographie interactive des interventions du collectif





Les entretiens ont révélés le problème suivant :  
**Absence de liste exhaustive des potagers affiliés au collectif.**

Création d'une carte interactive sur une plateforme en ligne.  
Transmission : édition d'une notice pour mettre à jour cet outil.

*uMap - éditeur de cartes interactive opensource*

*OpenStreetMap - éditeur de fond de cartes opensource.*

<http://u.osmfr.org/m/332955/>



*potager partagé*



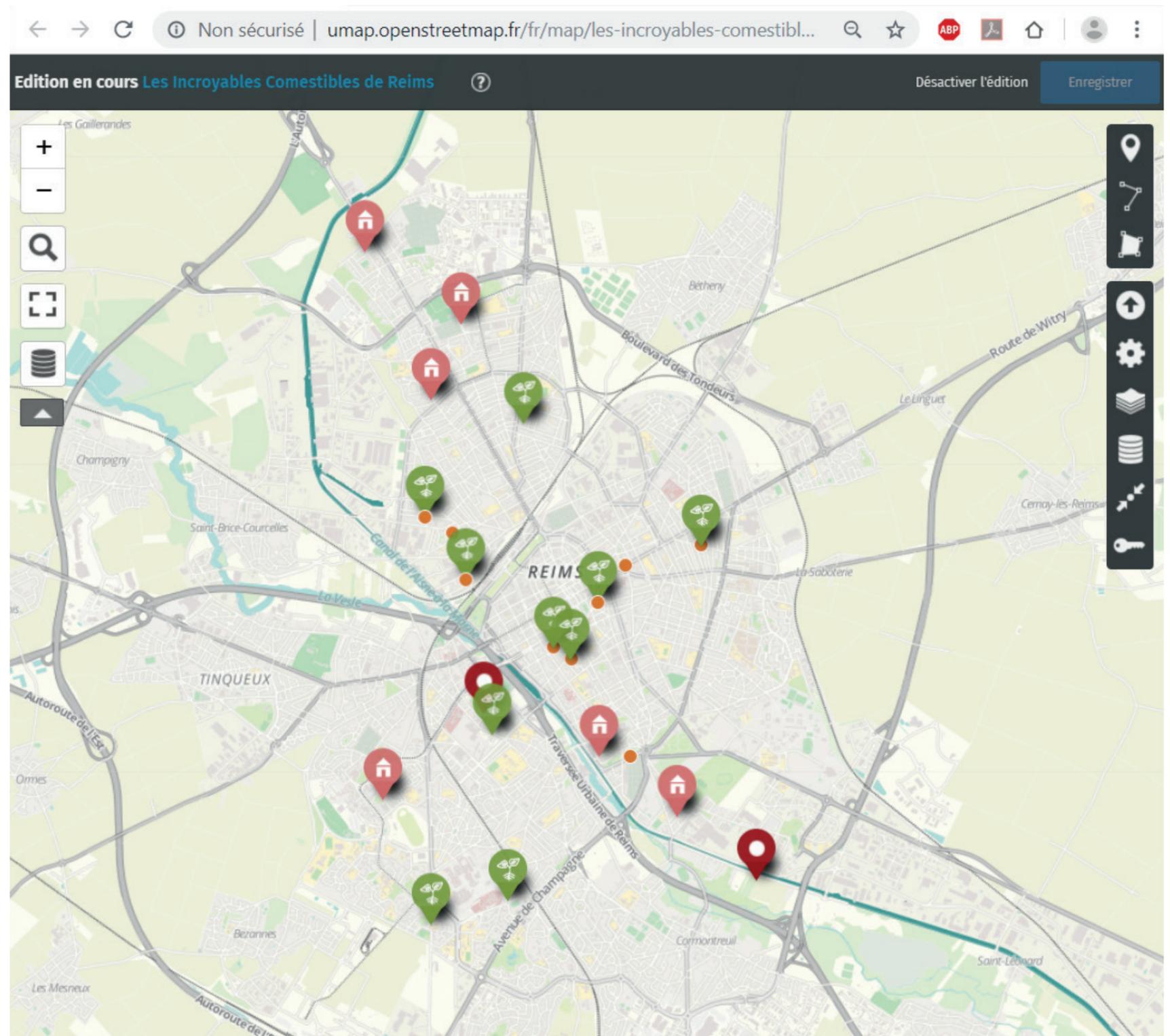
*partenaire: maison de quartier*



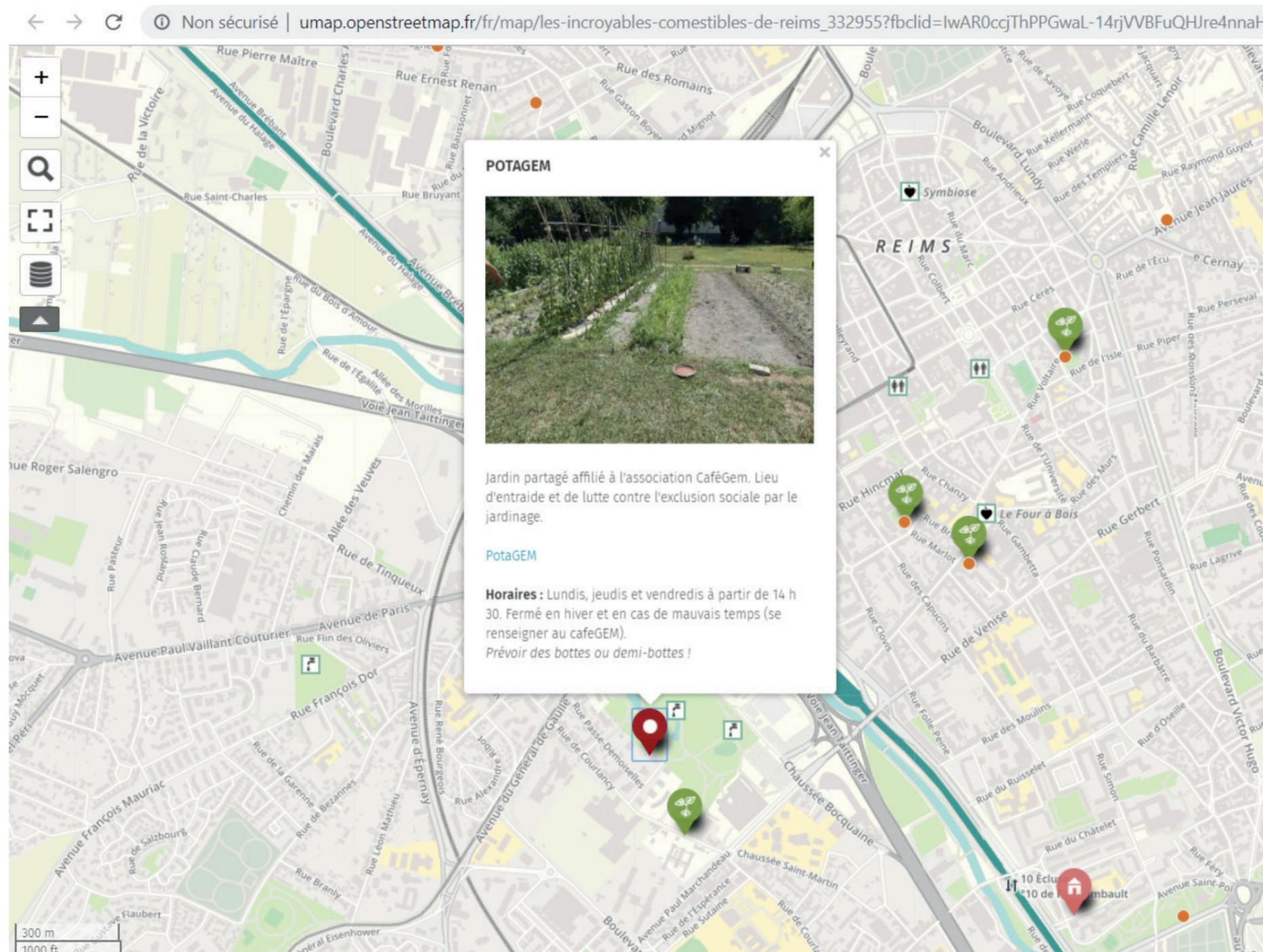
*partenaire: autre*



*composteur partagé*



La carte interactive permet d'avoir les informations suivantes : le référent du potager, le statut (avancée du potager) et sa date de création. Il devra régulièrement être mis à jour par le collectif.



The screenshot shows the Umap web application interface. At the top, there is a browser address bar and navigation icons. Below that, a dark navigation bar contains the text 'Désactiver l'édition' and a blue 'Enregistrer' button. The main area is a map of Reims with several green location markers. A vertical toolbar on the right side of the map contains icons for location, share, zoom, and other map controls. On the right side of the interface, there is a sidebar with the title 'Éditer les propriétés de la carte' and a 'Fermer' button. The sidebar contains the following sections:

- nom: Les Incroyables Comestibles de Reims
- description (?): Cette carte matérialise la position des potagers partagés soutenus par le collectif les Incroyables Comestibles de Reims. Participez à son élaboration et sa mise à jour en communiquant vos informations, photographies et...
- Options d'interface
- Propriétés de forme par défaut
- Propriétés par défaut
- Options d'interaction par défaut
- Fond de carte personnalisé
- Limites géographiques
- Diaporama
- Crédits
- Actions avancées



Pour pouvoir modifier la carte, il faut créer un compte sur Umap. On peut ainsi définir quels utilisateurs peuvent modifier la carte interactive.

Un mode d'emploi de la carte sera donné au noyau actif du collectif. Il pourra ainsi définir la personne en charge de la carte qui communiquera avec les autres membres du collectif pour l'édition de nouveaux potagers partagés.

## 2/ Signalétique



Les entretiens et les visites ont révélés les problèmes suivants :  
**Communication interne et externe difficile. Signalétique sur site imparfaite. Vandalisme.**



Signalétique fournie par les Incroyables Comestibles France

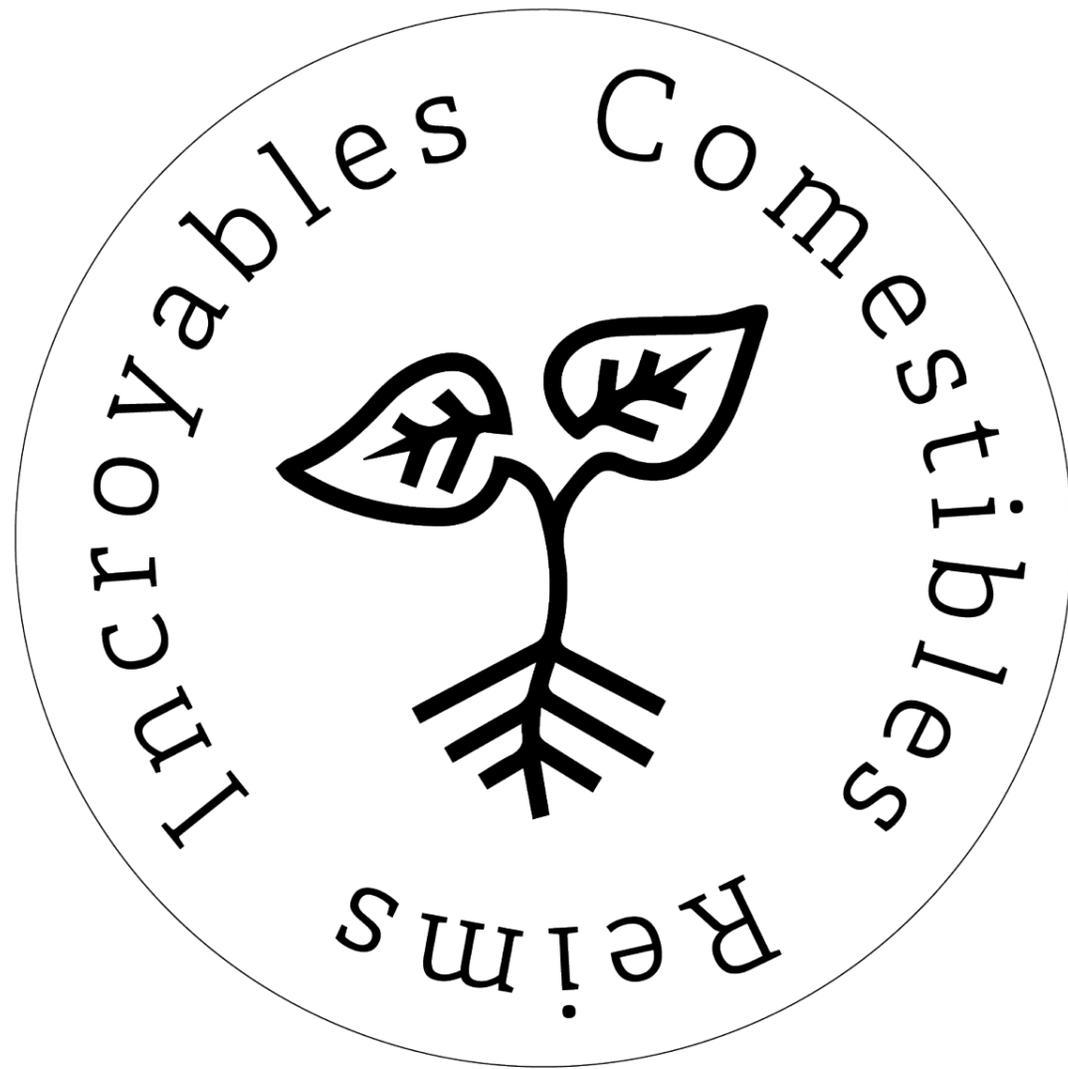


La signalétique s'inspire de la carte interactive et du balisage territorial. Elle prendra la forme d'une balise. Sa fabrication sera l'occasion pour le collectif de créer un événement autour de l'inauguration d'un nouveau potager partagé. Cela renforce la présence du collectif sur le territoire et permet de proposer une activité manuelle complémentaire.



### III / PROJETS

Choix d'un minimum d'informations pour une lisibilité simple et directe.



découpe laser

## III / PROJETS

Comme pour la carte, un mode d'emploi sera transmis au collectif afin d'assurer son utilisation dans la durée.

Facilité de mise en oeuvre:

- Moulage à faire sur place.
- Mélange du plâtre avec l'eau directement dans le moule.
- Quantité de plâtre et d'eau prédéfinies.

